

n'est pas vraiment pratique. M. Ruphy propose donc un nouvel emplacement : au couchant, contre le chœur. La construction du clocher est donc arrêtée en août 1839, puis, la maçonnerie qui avait été commencée est démolie à la fin de 1840 pour construire les escaliers de la tribune.

1842 : Les travaux de l'église avancent mais rien n'a bougé pour le clocher. L'emplacement contre le chœur n'est pas retenu, une des fenêtres du chœur devant être obstruée. Cependant, le projet de prolongement de deux sacristies latérales pourrait solutionner le problème en dégagant le clocher du chœur. *« Mais l'exécution de ces travaux ne saurait avoir lieu en ce moment faute de fonds et de ressources financières pour en acquitter les dépenses, restant encore à acquitter les 2/5^{ème} du prix de l'adjudication de l'église et toutes les augmentations et modifications d'œuvres qui sont considérables ; d'autant plus que l'existence de l'ancien clocher non loin de la nouvelle église permet de retarder l'exécution de ces travaux jusques au temps heureux de pouvoir en acquitter les dépenses ce qui est assez reculé et incertain »*² !

2 - Délibération du conseil de la ville du 02/05/1842, archives municipale M33/M34

3 - Procès-verbal d'échange des églises, 20/12/1844, archives municipales M33

4 - 13/01/1861, archives municipales M33

Le clocher de l'ancienne église toujours en activité

À la fin 1844, l'échange des églises est réalisé. *« Mais bien que la nouvelle église soit confectionnée, il reste à construire le nouveau clocher et qu'ainsi il ne peut encore s'agir de la rémission de la vieille église que pour la partie indépendante de la montée des tribunes qui conduit à l'ancien clocher nécessaire au culte. »*³ C'est ainsi que le vieux clocher de l'ancienne église continuera son service pendant près de 20 ans !

En 1861, il n'y a toujours pas de fonds disponibles pour la construction du nouveau clocher. Dans une lettre au préfet, le curé de Bonneville explique la situation : *« Aucune commune du département ne se trouve dans une position aussi triste que Bonneville. Elle n'a pas de clocher et aucun moyen de le construire. L'église qu'elle a fait bâtir il y a 25 ans ayant absorbé tous les fonds, force lui a été de renvoyer à des temps meilleurs la construction du clocher. Les temps qu'elle attendait et qu'elle ne verra jamais arriver ne lui viendront pas en aide ; parce que la ville de Bonneville pour donner plans de développement à l'instruction et pour arrêter les inondations de l'Arve qui baigne les murs et qui rompit trois fois ses digues en moins de 6 ans, a vu ses dépenses s'augmenter considérablement sans voir ses recettes s'accroître dans la même proportion. »*⁴

L'église de Bonneville vers 1910

